

## **Réunion du groupe Programmes de français au CSP 4 octobre 2018**

Cette rencontre fait suite à une invitation envoyée par la présidente du CSP aux associations représentatives, et pour laquelle elle nous a clairement signifié que les projets de programmes fournis par les groupes d'experts ne nous seraient pas communiqués.

Le CSP est représenté par Souad Ayada, présidente, David Bauduin, secrétaire général, et Catherine Becchetti-Bizot, membre. Les groupes d'experts sont représentés par leur pilote et/ou un membre. Les associations sont représentées par leur président·e et un membre pour l'AFEF, l'APFLA-CPL (classes préparatoires), la CNARELA (langues anciennes), SLL (Sauver Les Lettres), SEL (Sauvegarde des enseignements littéraires), l'APLAES (Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur). L'APLettres est représentée seulement par son président. (Seule l'AFEF représente les « Modernes », ce qui explique le temps passé sur les enseignements de langues, littérature et cultures de l'Antiquité, et le peu d'intérêt affiché de la majorité du groupe pour le contemporain et la littérature vivante.)

En ouverture de réunion, la présidente nous fait part de l'actuel calendrier de travail du CSP. Depuis le 19 septembre de larges consultations ont été lancées. Les séances du CSP, plénières et quotidiennes, d'examen des projets, auront lieu du 11 octobre au 5 novembre (sauf retard possible). À partir de cette date, aura lieu une concertation sur ces projets ainsi qu'une consultation en ligne des enseignants du 5 au 20 novembre. Le CSP doit statuer la semaine avant les vacances de Noël. La publication officielle des programmes aura lieu à la fin du mois de janvier. La loi impose la publication 10 mois avant la mise en œuvre, pour que les éditeurs puissent préparer les manuels. Le ministère déroge ainsi à la loi, comme nous en informe la présidente.

Ensuite, elle nous remercie pour notre présence, malgré l'appel au boycott lancé dans un communiqué signé par plusieurs associations de spécialistes qui sont malgré tout présentes ce jour : APL, APFLA-CPL, CNARELA, SLL dont la présidente souligne qu'elle s'est posé la question de venir ou non.

La présidente du CSP se justifie de n'avoir pas communiqué les rapports des groupes d'experts, car ceux des enseignements de spécialité (Littérature langues et cultures de l'Antiquité et Humanités Littérature et philosophie) ne sont pas terminés. Celui des programmes de français a été remis le 15 septembre par Patrick Dandrey et Paul Raucy, et nous lui faisons remarquer que les éditeurs sont déjà informés « des grandes tendances » comme l'a indiqué le ministre le 3 octobre lors de la séance de questions du Sénat, et l'AFEF a pu se le procurer. Nous signalons aussi que les peurs et fantasmes engendrés par les bruits qui ont circulé auraient probablement été désamorçés si ces textes nous avaient été simplement communiqués.

\*\*\*\*\*

## **Enseignements des langues de l'Antiquité et enseignement de spécialité Littérature langues et cultures de l'Antiquité**

Plusieurs associations présentes sont très réactives sur ces programmes, affirmant un intérêt très fort pour les langues anciennes (qui prend le pas sur le français dans une bonne partie de la réunion).

Concernant les programmes de 3h d'enseignement, celui de grec est presque terminé, celui de latin en bonne voie.

Fabrice Poli indique les orientations qui ont guidé le travail du groupe d'enseignement de spécialité. Une inspiration majeure est venue du rapport *Les humanités au cœur de l'école*<sup>1</sup> (David Bauduin et Pascal Charvet). La question centrale retenue est : Qu'est-ce que l'homme, et elle est déclinée en un triptyque : en 2<sup>nde</sup> une interrogation générale - L'homme et sa nature ; en 1<sup>ère</sup> L'homme dans la cité ; en Term L'homme et le monde.

Le groupe d'experts souhaite imprimer aux langues anciennes les principes suivants :

1. L'Antiquité en carambolage avec le monde contemporain : Horizons – Persistances – Ruptures – Rémanences
2. Pratique de la langue : préconisations de progression dans l'apprentissage du latin et du grec, guidage de l'enseignant. L'accent est mis sur une approche raisonnée des élèves, par exemple un texte traduit contenant un court extrait à traduire ; des textes simplifiés pour un apprentissage progressif permettant d'arriver peu à peu à des textes originaux, la version étant réservée à l'université. L'accent sera mis sur des éléments de grammaire à acquérir raisonnablement, et non sur un programme exhaustif et pléthorique.
3. Des programmes fondés sur une approche interdisciplinaire (littérature, histoire, anthropologie) et des enjeux contemporains.

Les thèmes des programmes : ils comprennent 4 objets d'étude par an, dont un obligatoire (« Méditerranée »), décliné de 2<sup>nde</sup> en Term ; il est imposé d'en traiter 2 autres par an parmi les 3 proposés. Par exemple, en 2<sup>nde</sup> : le thème est : Les dieux, les hommes et les animaux – Objets d'étude : L'homme et l'animal ; l'homme et le divin ; soi-même et l'autre + Méditerranée. Les thèmes et objets d'étude des autres niveaux ne sont pas terminés ; en terminale on aura un binôme d'œuvres : une ancienne et contemporaine. Les élèves devront élaborer un ou deux diptyques pour l'examen : une coloration linguistique, un texte moderne ou contemporain. Un portfolio sera conseillé mais optionnel en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> dans l'enseignement optionnel et dans celui de spécialité.

Les associations demandent qu'une contextualisation historique soit ajoutée dans les préambules des deux programmes.

\*\*\*\*\*

### **Programmes de français de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>**

Paul Raucy (PR) présente ces programmes élaborés par le groupe d'experts animé par Patrick Dandrey et lui-même.

Le groupe est parti des difficultés constatées dans les classes pour envisager ce qui doit être changé afin de revivifier les programmes. Ceux-ci sont actuellement très marqués par les exercices du bac et par les représentations que les enseignants s'en font.

---

<sup>1</sup> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/Racine/49/4/Rapport\\_les\\_humanites\\_au\\_coeur\\_de\\_l\\_ecole\\_888494.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Racine/49/4/Rapport_les_humanites_au_coeur_de_l_ecole_888494.pdf)

4 objectifs complémentaires ont animé l'élaboration des programmes :

1. Les élèves ne s'expriment pas très bien, et considérer que l'enseignement de la langue est terminé relève de l'illusion. Le lycée doit poursuivre l'enseignement de la langue ; il ne s'agit pas de former des grammairiens, mais le sens de la langue doit être conforté par un enseignement poursuivi de la langue. Des propositions sont faites dans les programmes sur des notions, des points d'attention à ce qui pose le plus souvent problème. L'examen prendra en compte un point grammatical à partir du texte examiné.
2. Donner à l'histoire littéraire une place plus nette en construisant une culture littéraire ouverte sur la modernité et aux autres arts. Deux idées sont associées, celle d'un fil historique et celle de la contextualisation. Notre question sur la réception contemporaine est balayée et renvoyée à la lecture des élèves. Les objets d'étude croisent genre et période, et sont au nombre de 4 par an. En 2<sup>nde</sup> les élèves doivent étudier 2 parcours et 2 œuvres intégrales dans ces 4 objets d'étude ; en 1<sup>ère</sup>, les élèves doivent étudier 4 œuvres et 4 parcours d'histoire littéraire, et 4 œuvres sont imposées avec renouvellement d'une œuvre par an. (PR s'engage à ce que les œuvres soient suffisamment patrimoniales la première année pour ne pas imposer un travail trop énorme aux enseignants sur ces nouveaux programmes).
3. Importance de la lecture effective d'œuvres dans la constitution d'une culture. Il s'agit de former des lecteurs. 7 livres seront à lire dans l'année en 2<sup>nde</sup> et 8 en 1<sup>ère</sup>, qui devront être des œuvres intégrales plus ou moins longues, ou des sections conséquentes et cohérentes. Certaines œuvres seront étudiées en classe, d'autres seront lues personnellement en lecture cursive.
4. Favoriser l'appropriation des connaissances et des lectures (PR avance l'idée d'illettrition, d'humanisation) grâce à un carnet de lectures et de formation culturelle. Le but est de favoriser un rapport personnel aux œuvres. Il contiendra les lectures personnelles des élèves, leurs notes sur des « rencontres » artistiques, théâtrales, leurs goûts, mais aussi leurs écrits d'appropriation que le professeur fait écrire : invention, intervention, article critique... La mention explicite d'écrits d'appropriation devra apparaître dans le dossier présenté par l'élève à l'oral de l'examen.

**Construction des programmes** : ils seront organisés en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> autour d'objets d'étude ; pour chacun de ces objets d'étude seront indiqués le corpus (en 2<sup>nde</sup> 2 œuvres intégrales et deux groupements de textes – en 1<sup>ère</sup> 4 œuvres) et le parcours d'histoire littéraire obligatoires. Chaque objet d'étude est assorti d'un prolongement artistique et culturel, ou un groupement de textes complémentaire. Les lectures cursives (dont le nombre minimum est précisé) figurent dans le carnet de lectures et de formation culturelle. Pour chaque objet d'étude les élèves devront faire la lecture cursive d'une œuvre d'un autre siècle que celle étudiée en classe.

Les objets d'étude sont :

- En 2<sup>nde</sup> : La poésie du Moyen-Âge au XVIII<sup>ème</sup> siècle – La littérature d'idées et la presse du XIX<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle – Le récit du XVIII<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle – Le théâtre du XVII<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle

- En 1<sup>ère</sup> : La poésie du XIX<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle – La littérature d'idées du XVI<sup>ème</sup> siècle au XVIII<sup>ème</sup> siècle – Le récit du Moyen-Âge au XXI<sup>ème</sup> siècle – Le théâtre du XVII<sup>ème</sup> siècle au XXI<sup>ème</sup> siècle

**Épreuves anticipées de français (EAF)** – PR précise que le groupe d'experts est chargé d'élaborer les programmes, et s'il fait des propositions pour les épreuves, elles ne relèvent pas directement de son autorité ni de celle du CSP qui le mandate.

**Écrit de la série générale** – Sur une des œuvres au programme, un commentaire ou une dissertation. PR justifie le fait d'imposer 4 œuvres pour que la dissertation ne porte pas sur des sujets génériques épuisés. Il annonce que le sujet d'invention est supprimé sans justification.

**Écrit de la série techno** – Sur un corpus, un commentaire d'un passage d'un des textes du corpus ou une contraction d'un des textes du corpus proposé suivi d'un essai.

**Oral** – Préparation 30' – présentation 25' divisées en 2 parties de 12 et 13'. L'élève arrive avec un dossier.

- 1) Pour composer son dossier, il a choisi, dans chaque objet d'étude, trois textes parmi ceux étudiés. L'examineur choisit un des textes dans le dossier, il en demande une lecture expressive, puis l'explication linéaire d'un passage de 15 lignes environ ; puis il pose une question de grammaire sur un mot ou une expression du texte.
- 2) Dans le dossier, l'examineur choisit parmi une lecture complémentaire, une lecture personnelle, une référence d'œuvre artistique ou théâtrale + un écrit d'appropriation personnelle. Le professeur ne note pas le dossier mais la manière dont l'élève le présente et le justifie. L'examineur prend appui sur les choix faits par l'élève.

Notre question sur l'explication linéaire, qui selon nous ne correspond pas aux tendances de la didactique, est balayée par PR ; il écarte sans ménagement le mot didactique considérant que tout n'est pas nécessairement à conserver dans les apports de la didactique et justifie l'explication linéaire par le fait qu'elle permettra peut-être d'éviter l'apprentissage par cœur de plan et de retrouver une étude qui s'attache à retrouver les mouvements du texte.

Dans les questions posées par les autres associations, surtout par l'APL, il semble que la modernité s'arrête à la fin des Temps modernes, voire au XIX<sup>ème</sup> siècle, et que la contemporanéité fasse très peur. L'idée qu'elles défendent est celle d'une littérature patrimoniale, au sens « classique » du terme, la littérature contemporaine et vivante n'ayant pas droit de cité à l'école. Le projet de programmes ouvre pourtant très largement cette perspective, et nous devons insister pour que cette porte ne soit pas fermée.

\*\*\*\*\*

## **Enseignement de spécialité Humanités Littérature et Philosophie**

Le groupe d'experts n'a pas terminé son travail, et Bruno Zucker, pilote du groupe absent, est remplacé par un enseignant.

Le choix a été fait d'une commission paritaire français-philosophie. Le choix politique est de rassembler les deux disciplines, et le principe de parité horaire est fixé. Plutôt que d'une synthèse, le choix a été fait de créer des passerelles et d'installer une forme d'unité entre ces deux disciplines. L'objectif est de les articuler, et la lecture des textes est au centre du projet, avec de nombreuses propositions bibliographiques.

Le programme sera construit en articulation avec les programmes de français et de philo avec une approche historique : 4 objets seront au cœur de la réflexion des élèves, 2 en 1<sup>ère</sup>, 2 en Term. Le découpage sera semestriel.

Ces objets seront communs à la philo et au français, et les bibliographies seront fusionnées.

### **1<sup>ère</sup>**

- I. La parole de l'Antiquité à l'époque médiévale ; les pouvoirs de la parole, ancrage de l'Antiquité au monde médiéval, mais extension possible à l'époque actuelle
  1. Art de la parole
  2. Autorité de la parole, pouvoir, parole performative, politique
  3. Séduction de la parole, réception, effets, lyrique
- II. Représentations du monde de la Renaissance aux Lumières
  1. Découverte du monde et rencontres des cultures
  2. Décrire, figurer, imaginer. Modèles heuristiques en philo, mimésis en littérature, représentation littéraire du réel, fiction
  3. L'homme et l'animal, théorie sur le vivant

### **Term**

Connaissance de soi des Lumières à 1945 – Expériences contemporaines, tableau de la situation intellectuelle. Situation intellectuelle, artistique et scientifique depuis 1945.

**Épreuve** : 2 questions auxquelles les élèves répondent par deux essais, une question philo et une question littéraire. La forme de l'essai est longuement débattue et le choix est fait d'un essai le moins formalisé possible, qui travaille surtout le sens. L'objectif est de favoriser le réinvestissement de ce qui a été vu en cours, en privilégiant le sens plutôt que de se focaliser sur la forme.

Pour l'AFEF, Isabelle Henry et Viviane Youx